

tés de préparation de la lutte ou des « comités de mobilisation » (soutenus et impulsés par les sections syndicales) peuvent permettre d'associer à la mobilisation beaucoup plus de travailleurs que les seuls syndiqués ; les camarades non syndiqués peuvent trouver dans de tels comités l'occasion de « militer » véritablement pour la lutte de tous les travailleurs ; c'est l'occasion pour les syndicats de faire la preuve concrète de la justesse de leurs propositions et de se rapprocher du personnel.

ORGANISER DEMOCRATIQUEMENT LES LUTTES

L'AG du personnel pour décider des actions, de leur continuation, etc ... est indispensable. Elle seule permet la gestion collective des grèves. Mais on ne peut passer ses journées en AG ; pour ce qui est de la direction de la grève, le meilleur moyen, parce que le plus démocratique, c'est l'élection d'un comité de grève, révocable à tout instant par l'AG du personnel.

Des comités de grève par centre peuvent être coordonnés par un comité central de grève de tous les centres en lutte.

Certains diront « oui, cela est bien, mais est-ce possible ? »

Oui, camarades, cela est possible !

La meilleure preuve c'est que « cela » a déjà existé, en 1953, lors de la grande grève des PTT et de la fonction publique.

POPULARISER LES LUTTES

L'administration ne se prive pas de faire plein de déclarations sur « l'impopularité des grèves », la « gêne qui en résulte pour les usagers », la « paralysie du service public », etc ... On ne peut lui laisser les mains libres.

La popularisation des luttes est un aspect important pour notre secteur. C'est en outre l'occasion d'associer le maximum du personnel à l'action ; de meetings, des journées « portes ouvertes » (pour montrer notamment ce que sont les conditions de travail), des distributions de tracts, des manifestations en ville, etc ... sont par ailleurs autant d'occasions de rafermir sa conscience de classe.

Quand il ne faut pas se contenter de suivre l'action, mais qu'il faut aussi démontrer, argumenter, cela apprend des choses ! Montrer ce que veut l'administration, sa logique capitaliste (rentabilisation, DPO, etc ...), pourquoi il ne faut pas baisser les bras, comment on lutte, sur quels objectifs, pourquoi tous les travailleurs sont solidaires, etc ... ce n'est pas seulement améliorer, par la solidarité, le rapport de forces vis-à-vis de l'administration, c'est aussi éduquer sa propre conscience de classe.

REFUSONS LA LOGIQUE CAPITALISTE DE L'ADMINISTRATION !

En augmentant insensiblement mais sûrement les cadences, en rognant sur les horaires, en limitant les pauses etc..., l'administration ne cherche pas à améliorer le service pour le plus grand nombre d'usagers (l'amélioration du service public a surtout les entreprises privées...pour public!). Par contre, comme n'importe quel patron, elle cherche à rogner les acquis et à faire suer un peu plus le burnous.

Il n'est pas toujours possible de mettre en avant des mouvements de grève d'ampleur et prolongés. Par contre, il est souvent possible de refuser pratiquement dans les faits, la logique de la rentabilisation.

Bien sûr, il ne peut être question d'obtenir par des actions limitées des revendications considérables, mais le blocage des cadences, la prise des pauses même quand l'administration les refuse, les limitations d'horaire, les grèves sur le tas... sont autant de moyens de refuser la logique capitaliste.

Des conditions de travail décentes, cela ne se mendie pas, cela s'impose ! L'administration ne respecte même pas le mode opératoire ; quand les camarades des chèques ont fait la grève du zèle, les retards accumulés ont vite été considérables.

**LIMITONS NOUS-MEME LES CADENCES !
PRENONS LES PAUSES !
REFUSONS DE TRAVAILLER LORSQUE LES CONDITIONS DE
SECURITE NE SONT PAS RESPECTEES!
ETABLISSEZ NOS CAHIERS DE REVENDICATIONS !
DETERMINEZ NOS BESOINS D'EFFECTIFS SERVICE PAR SERVICE!
CONTROLONS NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !**

CENTRALISONS LES LUTTES ! RIPOSTONS ENSEMBLE !

Après les luttes éclatées de ces dernières années, il convient aujourd'hui de centraliser nos forces par des grèves d'ampleur régionale ou nationale. Des grèves locales permettent d'obtenir gain de cause sur des conditions de travail spécifiques à tel ou tel centre.

Mais contre le démantèlement, sur les salaires, le temps de travail, le contentieux est tel que le pouvoir en reculera que devant la détermination affirmée des postiers. La responsabilité des directions syndicales est lourde en la matière. L'administration a compris qu'elle ne pouvait opérer à grands coups : elle préfère « grignoter », morceau par morceau, nos acquis. Est-ce que l'on attendra qu'elle ait tout bouffé pour réagir ? Il sera hélas trop tard. Les directions syndicales doivent sortir de leur ambiguïté et de leurs faux-fuyants, ne pas jouer le jeu de la division entre les catégories, ne pas prendre prétexte de la passivité des uns pour laisser faire l'administration sur les autres.